

Sujet : [INTERNET] Commentaires supplémentaires, enquête publique du projet éolien de Gourvillette
De : Cedric Raguenaud <cedric@raguenaud.earth>
Date : 10/01/2019 16:45
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je suis venu vous voir aujourd'hui pour vous faire part de mes commentaires. Le maire était présent dans la pièce. Je lui ai demandé de sortir de la pièce pour que je puisse vous parler librement. Il a refusé en arguant que la mairie est sa propriété et donc il y fait ce qu'il veut. Vous étiez d'accord avec lui.

Quand j'ai essayé de vous parler, il n'a cessé de m'interrompre. Il m'était impossible de finir une phrase avec vous. Ceci a duré plusieurs minutes. C'est seulement quand j'ai dit que j'allais devoir partir parce qu'il m'était impossible d'avoir une conversation avec vous qu'il a fini par arrêter de m'interrompre et par quitter la pièce (tout en laissant la porte ouverte pour écouter d'à côté).

Le maire d'une commune n'a aucun droit à s'immiscer dans les conversations entre des habitants et le commissaire enquêteur. Un "spectateur", comme il s'est présenté, n'a pas droit à la parole. Il n'a pas le droit d'interrompre les habitants dans leurs commentaires. Il n'a pas le droit de les intimider en haussant la voix quand il les interrompt, en les tutoyant, et en les appelant par leur nom de famille (sans le précéder d'un « monsieur »).

De plus, par sa fonction, il représente l'autorité de l'Etat. Quand il est assis à 20cm de quelqu'un venant vous parler, sa présence a un effet d'intimidation augmenté par son rôle officiel : c'est le maire qui est là pour surveiller ce qui se dit à propos du projet qu'il veut voir aboutir coûte que coûte.

Il n'est pas possible que vous gériez une enquête publique dans ces conditions : les gens ne doivent pas avoir à se battre avec leur maire, le représentant de l'Etat, avec les implications possibles pour leur vie future dans le village, pour pouvoir donner leur avis dans cette enquête publique. Je n'aurais pas dû avoir à hausser la voix pour me faire entendre de vous. Je n'aurais pas dû avoir une bataille verbale avec le maire pour pouvoir vous parler.

Mon expérience aujourd'hui a été inacceptable mais est en ligne avec mon expérience ces 3 dernières années.

Merci.

Sujet : [INTERNET] Projet Gourville

De : jodie burt <burt.jodie@live.co.uk>

Date : 10/01/2019 15:52

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Mme Burt Jodie

3 Impasse des Bambous

Vinerville

17490 Bresdon

Je m'oppose aux éoliennes à cause des dommages environnementaux causés par la migration des oiseaux, du bruit du vent et des feux rouges clignotants.
Sent from my iPad

Sujet : [INTERNET] ENQUETE PUBLIQUE - GOURVILLETTE

De : "Tricia" <triciab_staithe@yahoo.co.uk>

Date : 09/01/2019 23:49

Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur,

Cordialement

Tricia Barnsley

— Pièces jointes : —

190106 OBJECTION TO THE ENQUETE PUBLIQUE GOURVILLETTE.docx

30 octets

1. TROP D'ÉOLIENNES

Il y a soixante trois éoliennes prévues pour la zone dans un rayon de dix kilomètres de Matha. Chaque éolienne requiert une aire importante pour accueillir ses pales, mais il utilise également une superficie beaucoup plus élevée qu'est évidente en raison des bases substantielles sont nécessaires pour justifier chaque éolienne n'est donc pas uniquement la colonne de la turbine qui nécessite de l'espace mais aussi les limites de l'espace nécessaire pour les lames, les fondations et une plus large zone de sécurité.

Les environs de Matha anciennement une importante population résidentielle et commerciale qui occupe déjà une part importante de la zone de dix kilomètres autour de Matha.

Comme indiqué précédemment, chaque éolienne nécessite une surface importante de terre donc tenu de la superficie totale pour soixante trois turbines prendra une part très importante de la terre dans la zone de dix kilomètres autour de Matha qui n'est pas déjà engagée dans le résidentiel et commercial utiliser. Cette densité d'éoliennes représente une dégradation importante de l'environnement pour la population dans cette zone. Chacun de l'installation de ferme éolienne proposée enlèvera des terres rurales productives réduisant ainsi la base agricole de la région et de la production. France est fière de son autosuffisance agricole et la production des zones agricoles vont être perdue pas tout à l'heure mais à l'avenir à moins que des mesures de sauvegarde appropriées existent pour convertir les sites de turbine de vent retour à terres productives à la fin des parcs éoliens durée de fonctionnement.

La Charente Maritime est un domaine important pour le tourisme et l'économie locale fortement bénéficie de sa position en général au sein de la Charente Maritime, sa position sur la route principale à l'intérieur des terres (D939) vers Angoulême, à proximité de la principale industrie de Cognac, ses magnifiques paysages ruraux et le climat bénéfique. L'industrie de Cognac est un exportateur important qui contribue fortement à la locale et la plus large Français de l'économie. L'installation de tant de haute densité parcs éoliens auront un effet néfaste sur l'industrie du tourisme dans la région touchée. Qui veulent rester dans un paysage dominé par des éoliennes ? Qui vous resterait entre ? Un superbe paysage rural de champs, de bois et de vignes ou de champs d'éoliennes ? Quel coût pour l'économie locale, maintenant et dans l'avenir, comme les environs de Matha devient connu pour ses parcs éoliens et pas ses vignobles.

Dans la zone de Matha, il y a un nombre important de routes, y compris en particulier les artères principales de la D939 et D739 qui recoupent l'ensemble de la zone. Ces deux routes transportent des volumes importants de poids lourds et machines agricoles ainsi que des niveaux élevés de trafic voiture et van. Cette installation de haute densité d'éoliennes doit signifier que certaines de ces installations seront à la frontière et être près des routes, surtout que sans égard semble ont été prises par les proposant pour localiser les installations proposées à une distance de centres de population et des grands axes routiers. Ces installations permettra d'accroître les risques pour les utilisateurs de route en raison de problèmes affectant la vision et la distraction surtout pendant la nuit lorsque les voyants clignotants sont en opération. Feux rouges qui peut cacher un danger pour la circulation.

2. ENVIRONMENTAL DAMAGE

Les dommages causés à l'environnement a déjà été examiné sous la rubrique « Trop nombreuses éoliennes ».

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement a déjà publié un rapport qui critique porte sur le projet d'éoliennes Gourville. Il soulève de graves questions quant à l'impact

des éoliennes sur des aspects spécifiques de l'environnement. En outre, il y a une autre question grave qui n'est pas traitée, plus précisément que personne ne sait définitivement l'impact environnemental sur ce domaine. Une fois autorisé, désastreux résultats actuellement imprévus sera très difficiles à inverser et peut-être dans certains cas, impossible.

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement est un organe d'experts du gouvernement donc que ses avis ont autorité substantielle. Une décision pour permettre ce développement de turbine d'éoliennes serait donc équivalente à un rejet de l'expertise d'une autorité gouvernementale.

Ce rapport considère plusieurs préoccupations spécifiques, dont chacun est un objectif fondamental de ce projet à part entière. Toutes ces objections confondues, les effets cumulatifs sur l'environnement ne laisse aucun doute que ce projet aura seulement un grave effet préjudiciable sur l'environnement local.

Les couloirs de migration des oiseaux sont cruciales pour de nombreuses espèces. Ces corridors s'étendent sur des milliers de milles ainsi lorsqu'une partie d'un corridor migratoire est affectée négativement que l'ensemble du corridor migratoire est affecté. Ainsi, une décision préjudiciable à Matha a des conséquences bien au-delà de cette zone immédiate.

Les environs de Matha bénéficie d'une zone Natura 2000 désignée qui protège la faune dans sa région et espèces particulièrement menacées comme l'outarde Canepetière. Cet oiseau a en particulier quelques habitats survivants et, par la désignation de cette zone, le gouvernement Français s'est engagé pour l'avenir de cet oiseau. Le gouvernement Français n'a pas un engagement à éliminer cet oiseau qui sera la conséquence d'une décision d'autoriser ce projet d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes

On a vu depuis les installations de turbine éolienne existantes tant en France et au Royaume-Uni que l'impact sur toutes les créatures volantes comme les oiseaux, les chauves-souris et les insectes est hautement préjudiciable à réduire sensiblement les populations. Beaucoup de ces créatures sont protégés dans une mesure plus ou moins ainsi, comme pour l'outarde Canepetière, leur population diminuera.

Une conséquence de la réduction de certaines populations spécifiques, tels que les rapaces et les chauves-souris, Allons voir une augmentation de la population de la vermine terrestres tels que les rats et les souris. Cela conduit à une augmentation des préoccupations d'hygiène et les effets négatifs sur les cultures et le rendement de zones de cultures touchées.

Une caractéristique importante de cette proposition est sa position. Commentaires ci-dessus ont déjà abordé l'impact préjudiciable de haute densité, mais il y a une autre dimension qui est sa visibilité. La proposition ne fait aucune tentative pour atténuer son impact visuel en positionnant le projet en position moins préjudiciable comme la position extrême de zones résidentielles et les régions sélectionnées par naturelles dispose par exemple paysage, forêt.

3. SANTE HUMAINE

Comme avec le rapport environnemental par la Mission régionale de l'autorité du gouvernement, l'Académie de médecine a rendu compte de l'impact néfaste pour la santé humaine découlant du bruit et la pollution visuelle de tous les projets éoliens. Tous les projets, dont celui-ci, portera préjudice à la santé de la population locale.

Comme indiqué ci-dessus, cet impact négatif sera exacerbé par la forte densité du nombre cumulé des projets en cette densément peuplée zone résidentielle. D'où l'impact négatif sur la santé humaine va être amplifié.

Il est fréquent de trouver une propension significativement accrue aux migraines et acouphènes dans la population à proximité d'installations de éoliennes. Il convient également de noter qu'il n'y a qu'aucun remède connu à des acouphènes donc une fois une personne ne succombe à cette affection alors c'est une affliction pour la vie. Les auteurs de ce projet d'éoliennes projetées ont pris en compte dans leur proposition, les effets à long terme sur la population locale et les indemnités auxquels pourront prétendre les victimes d'acouphènes comme il s'agit d'une conséquence directe du projet ? Peut l'enquête s'il vous plaît confirmer et faire en sorte que bon niveaux d'indemnisation ont été inclus dans les prévisions du projet.

Une installation d'éoliennes est un moteur électrique et ces moteurs produisent un champ électromagnétique. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes.

4. **VALUERS DE PROPRIETE**

Pour ajouter à l'impact néfaste sur l'économie locale décrit ci-dessus, comme a été verra avec les développements de turbine de vent en France et en Europe, il y aura une réduction des valeurs de propriété et la baisse de l'opportunité d'acheter la propriété dans la région de Matha. L'impact sera encore plus grande dans les régions directement touchées par n'importe quel développement. Expérience antérieure et les estimations pour ce projet montrent que se produira une réduction des valeurs de propriété entre 20 à 30 %. Il s'agit d'une réduction immédiate de la richesse des individus et de la communauté au sens large.

Quelles propositions sont contenues dans ce projet d'indemnisation pour les propriétaires de maisons résidentielles la baisse dans la valeur de leur propriété à la suite de ce développement de turbine de vent ?

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique - Gourvillette

De : Jack Fletcher <fletcherjack0412@outlook.com>

Date : 09/01/2019 21:56

Pour : "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur

Je vous écris pour vous informer que je suis fermement opposé au parc éolien proposé pour Gourvillette.

Mes parents ont acheté son maison en 2015 en tant que maison de vacances. Nous apprécions beaucoup la belle campagne et la paix et la tranquillité. Tout cela sera gâché si ça continue.

Il y aura trop de parcs éoliens dans la région. Le projet Gourvillette est beaucoup trop proche du village, en particulier de notre maison et d'autres. Le bruit et les lumières clignotantes vont nous affecter négativement.

Non seulement cela affectera notre qualité de vie, mais il y a beaucoup de beaux oiseaux sauvages dans la région dont les habitats seront affectés. L'effet négatif sur les oiseaux migrateurs doit également être évité en arrêtant ce projet avant qu'il ne soit trop tard. La campagne et ses habitants doivent être protégés de l'inondation des éoliennes.

Je vous remercie.

Jack Fletcher
16 Rue de Bellevue, Gourvillette, 17490

Sent from Outlook

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette

De : Sue Craddock <suzz999@yahoo.com>

Date : 09/01/2019 19:37

Pour : "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Cher M. Commissaire Enqueteur,

Cordialement

Madame Susan Craddock

— Pièces jointes : —

190106 OBJECTION TO THE ENQUETE PUBLIQUE GOURVILLETTE.docx

30 octets

1. TROP D'ÉOLIENNES

Il y a soixante trois éoliennes prévues pour la zone dans un rayon de dix kilomètres de Matha. Chaque éolienne requiert une aire importante pour accueillir ses pales, mais il utilise également une superficie beaucoup plus élevée qu'est évidente en raison des bases substantielles sont nécessaires pour justifier chaque éolienne n'est donc pas uniquement la colonne de la turbine qui nécessite de l'espace mais aussi les limites de l'espace nécessaire pour les lames, les fondations et une plus large zone de sécurité.

Les environs de Matha anciennement une importante population résidentielle et commerciale qui occupe déjà une part importante de la zone de dix kilomètres autour de Matha.

Comme indiqué précédemment, chaque éolienne nécessite une surface importante de terre donc tenu de la superficie totale pour soixante trois turbines prendra une part très importante de la terre dans la zone de dix kilomètres autour de Matha qui n'est pas déjà engagée dans le résidentiel et commercial utiliser. Cette densité d'éoliennes représente une dégradation importante de l'environnement pour la population dans cette zone. Chacun de l'installation de ferme éolienne proposée enlèvera des terres rurales productives réduisant ainsi la base agricole de la région et de la production. France est fière de son autosuffisance agricole et la production des zones agricoles vont être perdu pas tout à l'heure mais à l'avenir à moins que des mesures de sauvegarde appropriées existent pour convertir les sites de turbine de vent retour à terres productives à la fin des parcs éoliens durée de fonctionnement.

La Charente Maritime est un domaine important pour le tourisme et l'économie locale fortement bénéficie de sa position en général au sein de la Charente Maritime, sa position sur la route principale à l'intérieur des terres (D939) vers Angoulême, à proximité de la principale industrie de Cognac, ses magnifiques paysages ruraux et le climat bénéfique. L'industrie de Cognac est un exportateur important qui contribue fortement à la locale et la plus large Français de l'économie. L'installation de tant de haute densité parcs éoliens auront un effet néfaste sur l'industrie du tourisme dans la région touchée. Qui veulent rester dans un paysage dominé par des éoliennes ? Qui vous resterait entre ? Un superbe paysage rural de champs, de bois et de vignes ou de champs d'éoliennes ? Quel coût pour l'économie locale, maintenant et dans l'avenir, comme les environs de Matha devient connu pour ses parcs éoliens et pas ses vignobles.

Dans la zone de Matha, il y a un nombre important de routes, y compris en particulier les artères principales de la D939 et D739 qui recoupent l'ensemble de la zone. Ces deux routes transportent des volumes importants de poids lourds et machines agricoles ainsi que des niveaux élevés de trafic voiture et van. Cette installation de haute densité d'éoliennes doit signifier que certaines de ces installations seront à la frontière et être près des routes, surtout que sans égard semble ont été prises par les proposant pour localiser les installations proposées à une distance de centres de population et des grands axes routiers. Ces installations permettra d'accroître les risques pour les utilisateurs de route en raison de problèmes affectant la vision et la distraction surtout pendant la nuit lorsque les voyants clignotants sont en opération. Feux rouges qui peut cacher un danger pour la circulation.

2. ENVIRONMENTAL DAMAGE

Les dommages causés à l'environnement a déjà été examiné sous la rubrique « Trop nombreuses éoliennes ».

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement a déjà publié un rapport qui critique porte sur le projet d'éoliennes Gourvillette. Il soulève de graves questions quant à l'impact

des éoliennes sur des aspects spécifiques de l'environnement. En outre, il y a une autre question grave qui n'est pas traitée, plus précisément que personne ne sait définitivement l'impact environnemental sur ce domaine. Une fois autorisé, désastreux résultats actuellement imprévus sera très difficiles à inverser et peut-être dans certains cas, impossible.

La Mission régionale de l'autorité du gouvernement est un organe d'experts du gouvernement donc que ses avis ont autorité substantielle. Une décision pour permettre ce développement de turbine d'éoliennes serait donc équivalente à un rejet de l'expertise d'une autorité gouvernementale.

Ce rapport considère plusieurs préoccupations spécifiques, dont chacun est un objectif fondamental de ce projet à part entière. Toutes ces objections confondues, les effets cumulatifs sur l'environnement ne laisse aucun doute que ce projet aura seulement un grave effet préjudiciable sur l'environnement local.

Les couloirs de migration des oiseaux sont cruciales pour de nombreuses espèces. Ces corridors s'étendent sur des milliers de milles ainsi lorsqu'une partie d'un corridor migratoire est affectée négativement que l'ensemble du corridor migratoire est affecté. Ainsi, une décision préjudiciable à Matha a des conséquences bien au-delà de cette zone immédiate.

Les environs de Matha bénéficie d'une zone Natura 2000 désignée qui protège la faune dans sa région et espèces particulièrement menacées comme l'outarde Canepetière. Cet oiseau a en particulier quelques habitats survivants et, par la désignation de cette zone, le gouvernement Français s'est engagé pour l'avenir de cet oiseau. Le gouvernement Français n'a pas un engagement à éliminer cet oiseau qui sera la conséquence d'une décision d'autoriser ce projet d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes

On a vu depuis les installations de turbine éolienne existantes tant en France et au Royaume-Uni que l'impact sur toutes les créatures volantes comme les oiseaux, les chauves-souris et les insectes est hautement préjudiciable à réduire sensiblement les populations. Beaucoup de ces créatures sont protégés dans une mesure plus ou moins ainsi, comme pour l'outarde Canepetière, leur population diminuera.

Une conséquence de la réduction de certaines populations spécifiques, tels que les rapaces et les chauves-souris, Allons voir une augmentation de la population de la vermine terrestres tels que les rats et les souris. Cela conduit à une augmentation des préoccupations d'hygiène et les effets négatifs sur les cultures et le rendement de zones de cultures touchées.

Une caractéristique importante de cette proposition est sa position. Commentaires ci-dessus ont déjà abordé l'impact préjudiciable de haute densité, mais il y a une autre dimension qui est sa visibilité. La proposition ne fait aucune tentative pour atténuer son impact visuel en positionnant le projet en position moins préjudiciable comme la position extrême de zones résidentielles et les régions sélectionnées par naturelles dispose par exemple paysage, forêt.

3. SANTE HUMAINE

Comme avec le rapport environnemental par la Mission régionale de l'autorité du gouvernement, l'Académie de médecine a rendu compte de l'impact néfaste pour la santé humaine découlant du bruit et la pollution visuelle de tous les projets éoliens. Tous les projets, dont celui-ci, portera préjudice à la santé de la population locale.

Comme indiqué ci-dessus, cet impact négatif sera exacerbé par la forte densité du nombre cumulé des projets en cette densément peuplée zone résidentielle. D'où l'impact négatif sur la santé humaine va être amplifié.

Il est fréquent de trouver une propension significativement accrue aux migraines et acouphènes dans la population à proximité d'installations de éoliennes. Il convient également de noter qu'il n'y a qu'aucun remède connu à des acouphènes donc une fois une personne ne succombe à cette affection alors c'est une affliction pour la vie. Les auteurs de ce projet d'éoliennes projetées ont pris en compte dans leur proposition, les effets à long terme sur la population locale et les indemnités auxquels pourront prétendre les victimes d'acouphènes comme il s'agit d'une conséquence directe du projet ? Peut l'enquête s'il vous plaît confirmer et faire en sorte que bon niveaux d'indemnisation ont été inclus dans les prévisions du projet.

Une installation d'éoliennes est un moteur électrique et ces moteurs produisent un champ électromagnétique. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes. Les champs électromagnétiques sont connus pour être un danger grave pour la santé des populations à proximité d'une installation d'éoliennes.

4. **VALUERS DE PROPRIETE**

Pour ajouter à l'impact néfaste sur l'économie locale décrit ci-dessus, comme a été verra avec les développements de turbine de vent en France et en Europe, il y aura une réduction des valeurs de propriété et la baisse de l'opportunité d'acheter la propriété dans la région de Matha. L'impact sera encore plus grande dans les régions directement touchées par n'importe quel développement. Expérience antérieure et les estimations pour ce projet montrent que se produira une réduction des valeurs de propriété entre 20 à 30 %. Il s'agit d'une réduction immédiate de la richesse des individus et de la communauté au sens large.

Quelles propositions sont contenues dans ce projet d'indemnisation pour les propriétaires de maisons résidentielles la baisse dans la valeur de leur propriété à la suite de ce développement de turbine de vent ?

Sujet : [INTERNET] Projets Éoliennes Gourvillette.

De : Rebecca Parsloe <beckyparsloe@hotmail.co.uk>

Date : 09/01/2019 13:31

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

14 rue de l'ancienne bascule
17490 GOURVILLETTE

Rebecca PARSLOE

Objections au projet éoliennes.

Monsieur,

Mes parents sont propriétaires à Gourvillette. Ils y résident pendant plus de 25 ans. Ils ont choisi le village pour le beau paysage, la nature et le paix. Ils sont très perturbé d'apprendre qu'un tel projet est en cours.

On sait tous que l'énergie renouvelable est très important pour notre avenir mais vu qu'il y'a tant d'endroits qui seront plus approprié a une telle installation je suis convaincu que d'autres endroits doivent être prise en compte. Avec la première éolien situé à peine à 700metres de la première maison du village - l'effet des nuisances sonores et de la lumière clignotante pose des soucis de santé pour les habitants du village, qui sont dans l'ensemble, les personnes âgés et les retraités.

L'effet sur la nature et les oiseaux migrateurs n'a pas été assez étudié. A mon avis ça reste aux maires des communes d'assurer que tous qu'ils ont déjà mis en place pour conserver la nature et le patrimoine ne soit ni détruit ni gaspillé pas des promoteurs et gouvernements qui ne s'intéressent pas aux vies et aux habitants des petits communes.

Cordialement,
Rebecca

Rebecca PARSLOE
+44 7980 882853

Sujet : [INTERNET] Parc éolien GOurvillette
De : Laurent PERRET <lrperret@orange.fr>
Date : 09/01/2019 00:46
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour monsieur,

je pense que pour une bonne évolution de la commune ainsi que pour participer activement au désengagement de l'état vers le nucléaire il est bon que nous ayons quelques éoliennes sur notre commune.

merci

Bien à vous

Laurent PERRET

11 rue de Grandolle

17490 Gourvielle

0 625 018 005

Sujet : [INTERNET] Projet éolien de Gourvillette
De : Françoise AUGUSTIN <mfrancoise.augustin@gmail.com>
Date : 09/01/2019 00:10
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Mr le Commissaire Enquêteur,

Je viens par le présent mail, vous donner un avis favorable sur l'implantation des 4 éoliennes sur le territoire de la commune de Gourvillette. En effet si l'on veut atteindre un objectif de 40% d'énergies renouvelables à l'horizon 2030 en fermant les centrales à charbon une bonne partie des centrales nucléaires. Ce projet avec celui de Haimps-Massac est un bon compromis pour aller vers la transition énergétiques. D'ailleurs avec les quelques retombées financières engendrées par ces éoliennes cela donnera un petit plus financier pour nos petites communes qui ont de moins en moins de moyen pour effectuer leurs travaux d'entretien. Aussi, je souhaite Mr le Commissaire Enquêteur que vous donniez un avis favorable à ce projet, d'ailleurs je vous en remercie d'avance.

Françoise AUGUSTIN
5, rue de la Fontaine
17490 GOURVILLETTE

Sujet : [INTERNET] Observations sur le projet éolien de Gourvillette

De : Melanie Raguenaud <melanie@raguenaud.org>

Date : 08/01/2019 22:24

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le commissaire enquêteur,

J'aimerais vous faire part de mon opposition au projet éolien de Gourvillette. Mon opposition est motivée par les éléments suivants :

- En l'absence de SRE (qui a été annulé puisque non fondé sur des considérations environnementales et qui désignait presque tout le territoire comme propice à l'éolien sans consultation des communes concernées), le projet n'est pas justifié :
 - o Il n'y a pas d'information locale sur le vent. Où sont les mesures du mat installé a Gourvillette pendant un an ? Pourquoi les mesures présentées viennent apparemment de Saint-Pierre-de-Juillers ? Pourquoi le graphique est en anglais comme s'il provenaient d'un document étranger n'ayant rien à voir avec celui de Gourvillette ? Comment ces données peuvent-elles être crédibles dans ces conditions ?
 - o En l'absence de données de vent fiables, il est impossible d'estimer l'impact acoustique du projet. Or il n'est pas permis de retarder à après la construction du projet la résolution de problèmes (et a fortiori l'étude de ces problèmes).
 - o En conséquence l'étude acoustique fournie est douteuse et n'est pas justifiable.
 - o Il est aussi impossible d'estimer la production du parc puisqu'on ne peut pas savoir comment et combien les éoliennes vont tourner. Ce qui est clair c'est que la puissance nominale des éoliennes ne sera presque jamais atteinte, même si on croit les chiffres que le promoteur donne.
 - o L'absence de mesures de vent rend impossible une étude de revenus et de viabilité financière du projet.

- Le projet a beaucoup de problèmes fondamentaux :
 - o L'étude acoustique est douteuse (en particulier en l'absence de mesures de vent sur le site). Les calculs et les données de base (par exemple le bruit émis par les éoliennes) ne correspondent pas aux données du constructeur publiées sur son site.
 - o L'étude acoustique ne tient pas compte de la possibilité d'amplification des ondes dues à nombre de facteurs potentiels (longueur et synchronisation des ondes, terrain, réflexion sur les nuages de basse altitude, etc.).
 - o La portée des infrasons et des sons de basse fréquence n'est pas de 500m. Beaucoup d'études scientifiques font état de 10km. Les premières habitations sont à seulement 700m.
 - o Le projet n'offre aucune solution pour la protection de l'Outarde Canepetière dont une zone de reproduction se trouve très près d'une des éoliennes. L'espèce est protégée et serait probablement fortement impactée (sinon décimée localement) par l'implantation des éoliennes.
 - o Le projet aura un impact négatif sur plusieurs espèces de chiroptères.
 - o Il n'y a aucune information sur le démantèlement (organisation, coût, dates) outre la mention qu'une garantie financière légale sera versée. La garantie financière de 50000€/éolienne n'est pas le coût du démantèlement. Un dossier ne peut être complet s'il ne prend pas en compte le cycle de vie complet des éoliennes. Sinon le promoteur ne montre pas qu'il peut remplir ses responsabilités légales.
 - o L'étude de risques d'accident est très incomplète puisqu'elle se limite sans justification à 500m. Or il est clair d'après des accidents récents (par exemple en Vendée) que la portée des pales est très largement supérieure. Il y a une probabilité non négligeable que le village soit atteint en cas d'accident, avec le risque de perte de vie humaine.
 - o Le projet ne mentionne pas l'extension de la zone ZPS Natura 2000 entre Gourvillette et Massac qui inclura une des éoliennes du projet (alors que l'étude d'impact de Haimps/Massac la mentionne).
 - o L'impact environnemental global de l'éolien n'est pas pris en compte (matériaux dont certains rares, construction, transport, recyclage de certaines parties inexistant).
 - o La nécessité de systèmes de production alternatifs polluants pour les jours sans vent est passée sous silence.
 - o Un des documents fait référence dans un titre à un autre projet éolien par erreur. Ce

dossier a donc été créé par copier/coller, ce qui en rend le contenu suspect.

- Beaucoup de déclarations sont douteuses ou trompeuses :
 - o Réduction de la taille du projet de 13 à 4 éoliennes pour montrer un compromis alors qu'un projet de 13 éoliennes n'aurait jamais été possible et donc n'aurait jamais été un candidat sérieux.
 - o Mythe de la création d'emplois locaux alors qu'il est évident que dans la campagne profonde personne n'est qualifié pour travailler sur les éoliennes.
 - o Attrait touristique des éoliennes qui n'a jamais été démontré et n'a jamais été vu dans le Poitou-Charentes. Ceci est clairement imaginaire et n'a pas sa place dans l'étude d'impact.
 - o L'éolien ne réduira pas les émissions de CO2 de la France puisque la production électrique est déjà très largement décarbonée à travers le nucléaire.
 - o L'utilisation d'un diesel non routier est présentée comme positive pour l'environnement comme s'il ne pollue pas alors que c'est toujours un diesel utilisé dans un moteur à explosion, et donc qui pollue.

- Le projet aura un impact très fort sur la zone proche où se trouvent plusieurs villages et des centaines d'habitants :
 - o Dévaluation immobilière (que les rapports cités par le promoteur ne nient certainement pas si on fait l'effort de les lire au lieu de croire les conclusions que le promoteur donne).
 - o Dégradation du paysage (même le promoteur n'ose pas le nier).
 - o Impression d'étouffement à cause de la vue de l'horizon bouchée par une ligne d'éoliennes gigantesques (4 ou 8 suivant que le projet de Haimps/Massac est considéré).
 - o Effets négatifs sur la santé que même l'ADEME ne nie pas (puisque leur dernier rapport accepte que l'implantation d'éolienne près des habitations a un effet psychologique négatif certain, et peut-être un effet physique négatif pour lequel il faudrait plus de recherche). Ces effets ont été prouvés à l'étranger (mais l'ADEME ne parle apparemment pas anglais).
 - o Le bruit intermittent de basse fréquence des pales passant devant le mat n'est jamais mentionné alors qu'il est connu pour avoir un effet stressant sur les humains à plusieurs km.
 - o Les socles de béton laissés dans le sol après le démantèlement des éoliennes se dégraderont dans le temps et auront donc un impact écologique important qui est passé sous silence.
 - o Je souffre de migraines. Même si ce n'est que quelques heures de temps en temps, l'effet stroboscopique pourrait provoquer ces migraines, ce qui m'inquite énormément.

Ce projet est donc clairement injustifié, injustifiable, incomplet et fantaisiste, et aura de graves conséquences sur les animaux, l'environnement, et les habitants de la zone proche.

Merci.

Melanie Raguenaud

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique Gourvillette

De : TIM BADDELEY <timbaddeley@btinternet.com>

Date : 08/01/2019 20:27

Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Copie à : Jane Baddeley <j.m.baddeley@bath.ac.uk>

Enquête Publique Gourvillette

15 Rue des Vallons

Sonnac 17160

Liz_harding@hotmail.co.uk

Je vous écris pour me plaindre la plus fermement possible des éoliennes prévues pour Gourvillette. J'habite à Sonnac, et rends visite souvent à mes amis à Gourvillette.

1. Je suis préoccupé par les dommages écologiques causés aux oiseaux migrateurs et aux chauves-souris
2. Il n'est pas approprié de placer de telles choses laides près d'un village médiéval
3. Il y aura du bruit et des vibrations qui perturbent la paix du village
4. La pollution lumineuse la nuit.

Je suis déçu que cette région va être gâchée par la laideur. Ne comprenez-vous pas à quel point la campagne que vous avez est précieuse? Pourquoi voulez-vous la ruiner?

Liz Harding

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Gourvillette
De : TIM BADDELEY <timbaddeley@btinternet.com>
Date : 08/01/2019 20:04
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>
Copie à : Jane Baddeley <j.m.baddeley@bath.ac.uk>

Robin Baddeley

18/20 rue de la Croix

17490 Gourvillette

Robin.baddeley@doctors.org.uk

Enquête Publique Gourvillette

Depuis 16 ans je passe l'été et parfois Pâques à Gourvillette. Je parle français, et j'ai beaucoup d'amis ici.

Je suis fort déçu des développements dans la campagne autour de Gourvillette, un lieu que j'aime autant pour sa beauté et son calme que pour la façon dont les populations locales s'en sont occupé depuis de nombreuses générations.

Je ne crois pas que le motif de ces énormes structures laides ait quelque chose à voir avec la nécessité de fournir un avenir durable aux besoins énergétiques de la France - il y a trop de preuves que la force du vent est trop faible. Comme beaucoup d'autres, je crois que cela est motivé par quelques organisations et propriétaires fonciers qui ont la possibilité de réaliser des bénéfices. Il n'y a rien de mal à faire un profit, mais dans ce cas cela engendre la destruction de quelque chose que d'autres ont contribué à créer et que beaucoup apprécient encore: la campagne de la France.

La campagne française souffre déjà de la technologie: les machines ont remplacé les humains et les emplois sont si rares que les jeunes choisissent maintenant de vivre ailleurs laissant dans les villages une population vieillissante. Il est cynique de tirer parti des problèmes de la campagne en exploitant les faiblesses de la population locale, dont beaucoup sont maintenant âgées, en détruisant leur secteur avec encore plus de technologie.

Rien de bon ne viendra jamais d'exploitation cynique comme ça. Il est honteux que nos dirigeants politiques soient prêts à nuire de la sorte à la France rurale.

La Charente Maritime n'est pas un département riche. Le tourisme d'une importance considérable, et rendre la région laide perdra beaucoup plus en revenus que ces ridicules géants ne pourraient jamais produire avec le vent. La politique est erronée, et devrait être abandonnée.

Je ne crois pas que le processus ait été démocratique. L'infrastructure pour les éoliennes fut mis en place bien avant cette enquête publique. Nous n'étions pas correctement informés sur les 63 turbines proposes pour la région. Il n'est pas honnête de dire que nous ne devons nous plaindre que des quatre engins proches de Gourvillette, vu qu'il existe un grand système en place, caché des populations locales.

Sujet : [INTERNET] Enquete publique - Gourvillette

De : Ben Bad <beninthejungle@hotmail.com>

Date : 08/01/2019 19:52

Pour : "Pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Depuis 2002, j'ai passé l'été dans le village médiéval de Gourvillette, ravissant et préservé. Agé maintenant de 35 ans, j'ai aménagé à mains nues la maison de ma famille, dont je vais hériter, et apprécié mes amitiés avec les populations locales. Je suis médecin et le français est ma langue seconde. Je me considère une partie de Gourvillette et de son futur et souhaite passer ma retraite ici. Je suis engagé dans les questions écologiques et j'ai fait mon doctorat en conservation de l'eau. Je suis donc très conscient de l'importance des questions écologiques et de la facilité avec laquelle il est possible de nuire à un écosystème.

Les gens comme moi voudront apporter leur expertise et leur énergie civique à la campagne française tant qu'elle conservera son charme. Avec ces moulins à vent, vous perdrez toutes sortes de personnes qui auraient apporté de l'argent et de la compétence dans la région. Les jeunes comme moi vont bientôt redécouvrir les avantages de la vie communale à la campagne, et voudront s'installer pour y travailler à distance en internet, mais ils ne choisiront aucun endroit devenu moche. La beauté et la pureté seront la nouvelle richesse du monde.

Dans le projet éolien la laideur est causée par:

1. Dégâts écologiques
2. Perturbation visuelle de la beauté d'un village médiéval
3. Vibrations et nuisances sonores
4. pollution lumineuse de nuit

Je suis fermement opposé aux quatre moulins à vent situés très près de Gourvillette, ce qui ajoutera 63 au total dans les environs immédiats. À cause du remembrement, de la disparition des forêts et des haies, de l'utilisation de produits chimiques et de la détérioration des soins autrefois apportés aux zones rurales par le paysan traditionnel, nous ne pouvons nous permettre de nuire davantage à ce qui est déjà un écosystème en détresse.

Toute personne intelligente qui examine ces propositions peut voir que le coût (en argent et en CO2 généré) est bien supérieur à tout avantage léger pouvant être gagné en électricité. Je n'ai aucun doute sur le fait que les habitants de Gourvillette ne bénéficieront pas d'un centime. Il s'agit d'un profit pour les grandes entreprises et quelques propriétaires fonciers.

Gourvillette, comme la plupart des communautés paysannes, est déjà en train d'échouer à cause d'une technologie qui réduit le besoin de main-d'œuvre. Une population vieillissante ne peut se défendre contre de nouvelles attaques d'industriels avides. Il a besoin de la protection des personnes honnêtes dans l'administration publique qui prennent au sérieux leur responsabilité civique. Je vous demande de faire ce qui est juste pour notre village.

Benjamin Baddeley

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - Gourvillette Projet

De : david rodgers <davidrodgers@orange.fr>

Date : 08/01/2019 18:39

Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

M David Rodgers,
12 Rue de L'Eglise
Beauvais-sur-Matha
17490

M. Commissaire Enqueteur,

Je suis nommé à la construction de turbines éoliennes et de fermes dans l'Gouvellette pour les raisons suivantes:

1. il ya trop de prévu pour la zone 63 à moins de 10K de Matha.
2. les dommages environnementaux à nos oiseaux migrateurs, la faune, les rapaces de chauves-souris particulièrement petit Outard (en voie de disparition), faucons de Bruant & chouettes.
3. l'acation à nos maisons et l'effet négatif qu'il aura sur notre santé, le risque de pollution sonore, clignotant feux rouges la nuit. référence à Academia de Medicine rapportent qu'elle considère que le bruit & l'impact visuel des éoliennes aura des effets néfastes sur la santé des résidents avoisinants et peut causer des problèmes de psychologie.
4. la baisse significative de la valeur de nos propriétés qui immobilier et d'autres études ont montré la valeur sera réduite d'environ 20-30% en fonction de la proximité nous sommes situés à éoliennes.

Veuillez reconsidérer la désintégration de ces turbines.

Cordialement
RODGERS David